

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

**Salon Disneyland® Paris**

Avril / Mai 2026 à l'Atelier, Disneyland Paris

**Inscriptions avant vendredi 16 janvier 2026 par mail à [sarah@ariasud.com](mailto:sarah@ariasud.com)**

**NOM DE L'ENTREPRISE :** .....

Adresse : .....

Tél entreprise : ...../...../...../...../.....

**NOM, PRENOM, FONCTION DE LA PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER :**

Téléphone portable : ..... e-mail : .....

✓ **Je souhaite participer** au Salon Disneyland Paris organisée par l'ARIA Sud et l'ARIA IDF au mois d'avril ou mai 2026 à l'Atelier à Disneyland Paris, en présentiel. (La date et les horaires seront confirmés après la sélection des entreprises).

**Pour participer :**

1. Prenez connaissance des critères ci-dessous :
  - Toutes les catégories de produits;
  - À façon: recettes spécifiques, designs spécifiques, étiquettes personnalisées;
  - En capacité de produire en petits volumes (les volumes seront dépendants des thématiques traitées, certaines nécessitant des quantités limitées).

2. Complétez votre dossier de candidature grâce au formulaire en ligne **avant le 16 janvier 2026** :  
<https://forms.gle/nKoRh23riEYgmaUr5>

Pré sélection des entreprises retenues par Disneyland **lundi 30 mars 2026**.

Salon des producteurs sélectionnés pour présentation auprès des équipes Achats et chefs produits en **Avril ou mai 2026**.

✓ **Je souhaite bénéficier** de l'offre tarifaire de l'ARIA SUD

Prestation et déroulé	Tarif adhérent Food in Provence Alpes Côte d'Azur 2026	Tarif non adhérent Food in Provence Alpes Côte d'Azur 2026
Présentation du dossier de candidature	Gratuit	Gratuit
Participation au salon Disneyland Paris (Sous réserve d'être retenu par les équipes de Disneyland paris)	<input type="checkbox"/> 300 € HT (360 € TTC)	<input type="checkbox"/> 700€ HT (840 € TTC)

**Conditions d'annulation :** La participation à cet événement est prise en compte par l'ARIA Sud dès réception du bulletin d'inscription. Toute annulation devra faire l'objet d'une notification écrite (mail ou courrier). Le client dispose d'un délai de 8 jours à compter de l'envoi de son engagement de participation pour annuler son inscription. Si la demande d'annulation intervient après le 16 janvier 2026, la totalité du coût de l'inscription sera due à l'ARIA Sud.

**Fait à (lieu) :**

**Signature :**

**Le (date) :**